

PLAN DE SECOURS

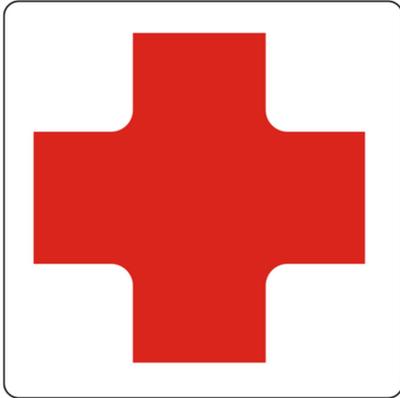
Art 322-78-1 du Code du sport

Carrière de BARGES

Rue Saint Maur, 22

7 500 TOURNAI

Coordonnées : 50°35'27.60 N - 3°23'42.00 E



URGENCE :

Tel : **100**

GSM :



TOUTES
URGENCES

Donnez calmement :

- Votre nom
- L'adresse : Carrière de Barges, 22 rue Saint Maur, 7 500 Tournai (en face de l'IMC)

Précisez :

- Accident de plongée
- Nature des faits
- Procédures en cours
 - O2 à 15 litres/ minutes (si nécessaire O2 supplémentaire en entrant dans le bâtiment central à l'entrée du site (le bar) à droite).
 - Aspirine (si non allergique), 500 milligrammes maximum
 - Eau (si soif, inciter mais ne pas forcer)
 - Défibrillateur (si nécessaire : en entrant dans le bâtiment central à l'entrée du site (le bar) à gauche de la porte)

PREVENIR le responsable du jour de l'A.T.P. (personne à qui la feuille d'inscription a été remise)

- S'assurer de la déco de tous les plongeurs impliqués
- Rassembler tous les plongeurs impliqués pour évacuation préventive éventuelle
- FAIRE DEGAGER l'ACCES à l'ACCIDENTE (evacuation du ponton, accès des véhicules de secours,...)
- Récupérer l'équipement de l'accidenté
- Prévoir un accompagnateur
- Remplir la FICHE d'EVACUATION (dans la valise d'Oxy)

PREVENIR :

- Le caisson de recompression de Calmette à Lille **0033/3 20 44 54 91**
- Le Président
En cas d'indispo la secrétaire, les autres DP

PLAN DE SECOURS

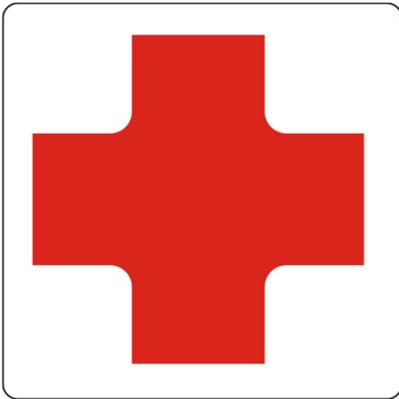
Art 322-78-1 du Code du sport

Barrage de l'eau d'heure

rue d'Oupia, n°2

6440 FROIDCHAPELLE

Coordonnées : **N50°10'60" E4°23'16"**



URGENCE :

Tel : 100

GSM :



**TOUTES
URGENCES**

Donnez calmement :

- Votre nom
- L'adresse : **Barrage de l'eau d'heure
rue d'Oupia, n°2 6440 FROIDCHAPELLE**

Précisez :

- Accident de plongée
- Nature des faits
- Procédures en cours
 - O2 à 15 litres/ minutes (si nécessaire O2 supplémentaire en entrant dans le bâtiment central à l'entrée du site (le bar) à droite).
 - Aspirine (si non allergique) **NON EFFERVESCENT**, 500 milligrammes maximum
 - Eau (si soif, inciter mais ne pas forcer)
 - Défibrillateur

PREVENIR le responsable du jour de la carrière. (Personne à qui la feuille d'inscription a été remise)

- S'assurer de la déco de tous les plongeurs impliqués
- Rassembler tous les plongeurs impliqués pour évacuation préventive éventuelle
- **FAIRE DEGAGER l'ACCES à l'ACCIDENTE** (evacuation du ponton, accès des véhicules de secours,...)
- Récupérer l'équipement de l'accidenté
- Prévoir un accompagnateur
- Remplir la FICHE d'EVACUATION (dans la valise d'Oxy)

PREVENIR :

- Le caisson de recompression de Calmette à Lille **0033/3 20 44 54 91**

Ou

- Dinant, Clinique Ste Anne, tél: 0032 82/22 41 44

Ou

- Charleroi, Hôpital Civil, tél: 0032 71/32 44 20.

Ainsi que Le Président. En cas d'indispo la secrétaire, les autres DP.

PLAN DE SECOURS

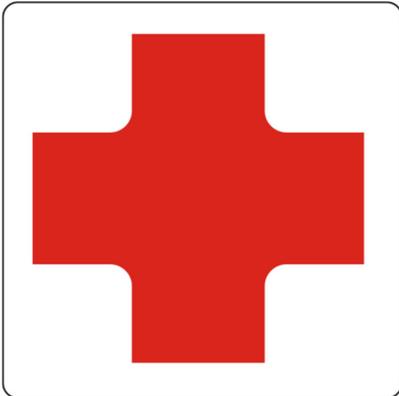
Art 322-78-1 du Code du sport

Carrière Villers-deux-églises

rue de Traigneaux

5630 VILLERS-DEUX-EGLISES (Cerfontaine)

Coordonnées : N50°11'06" E4°29'50"



URGENCE : Tel : 100

GSM : 
TOUTES
URGENCES

Donnez calmement :

- Votre nom
- L'adresse : **Carrière de Villers-Deux-Eglises**
rue de Traigneaux 5630 VILLERS-DEUX-EGLISES (Cerfontaine)

Précisez :

- Accident de plongée
- Nature des faits
- Procédures en cours
 - O2 à 15 litres/ minutes (si nécessaire O2 supplémentaire en entrant dans le bâtiment central à l'entrée du site (le bar) à droite).
 - Aspirine (si non allergique) NON EFFERVESCENT, 500 milligrammes maximum
 - Eau (si soif, inciter mais ne pas forcer)
 - Défibrillateur

PREVENIR le responsable du jour de la carrière. (Personne à qui la feuille d'inscription a été remise)

- S'assurer de la déco de tous les plongeurs impliqués
- Rassembler tous les plongeurs impliqués pour évacuation préventive éventuelle
- FAIRE DEGAGER l'ACCES à l'ACCIDENTE (evacuation du ponton, accès des véhicules de secours,...)
- Récupérer l'équipement de l'accidenté
- Prévoir un accompagnateur
- Remplir la FICHE d'EVACUATION (dans la valise d'Oxy)

PREVENIR :

- Le caisson de recompression de Calmette à Lille **0033/3 20 44 54 91**

Ou

- Dinant, Clinique Ste Anne, tél: 0032 82/22 41 44

Ou

- Charleroi, Hôpital Civil, tél: 0032 71/32 44 20.

Ainsi que Le Président. En cas d'indispo la secrétaire, les autres DP.

PLAN DE SECOURS

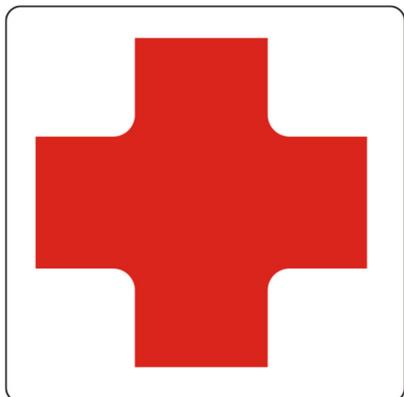
Art 322-78-1 du Code du sport

Carrière de la Croisette / Vodecée

route de Vodecée 1

5600 VODECEE (Philippeville)

Coordonnées : N 50°11'42" E 4°34'25"



URGENCE : Tel : 100

GSM : 
TOUTES
URGENCES

Donnez calmement :

- Votre nom
- L'adresse : **Carrière de la Croisette / Vodecée, route de Vodecée 1
5600 Vodecée (Philippeville)**

Précisez :

- Accident de plongée
- Nature des faits
- Procédures en cours
 - O2 à 15 litres/ minutes (si nécessaire O2 supplémentaire en entrant dans le bâtiment central à l'entrée du site (le bar) à droite).
 - Aspirine (si non allergique) NON EFFERVESCENT, 500 milligrammes maximum
 - Eau (si soif, inciter mais ne pas forcer)
 - Défibrillateur

PREVENIR le responsable du jour de la carrière. (Personne à qui la feuille d'inscription a été remise)

- S'assurer de la déco de tous les plongeurs impliqués
- Rassembler tous les plongeurs impliqués pour évacuation préventive éventuelle
- FAIRE DEGAGER l'ACCES à l'ACCIDENTE (evacuation du ponton, accès des véhicules de secours,...)
- Récupérer l'équipement de l'accidenté
- Prévoir un accompagnateur
- Remplir la FICHE d'EVACUATION (dans la valise d'Oxy)

PREVENIR :

- Le caisson de recompression de Calmette à Lille **0033/3 20 44 54 91**

Ou

- Dinant, Clinique Ste Anne, tél: 0032 82/22 41 44

Ou

- Charleroi, Hôpital Civil, tél: 0032 71/32 44 20.

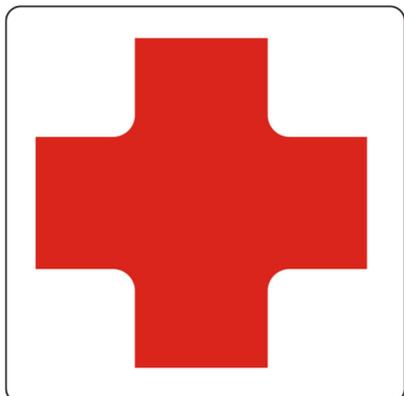
- Ainsi que Le Président. En cas d'indispo la secrétaire, les autres DP.

PLAN DE SECOURS

Art 322-78-1 du Code du sport

Carrière de VODELEE
route de Gimnée, 90C -
5680 Vodelée (Doische)

Coordonnées : **50°09'54" N - 4°43'40" E**



URGENCE : Tel : **100**

GSM : 
**TOUTES
URGENCES**

Donnez calmement :

- Votre nom
- L'adresse : **Carrière de VODELEE - Centre de plongée profonde René Crépin
route de Gimnée, 90C - 5680 Vodelée (Doische)**

Précisez :

- Accident de plongée
- Nature des faits
- Procédures en cours
 - O2 à 15 litres/ minutes (si nécessaire O2 supplémentaire en entrant dans le bâtiment central à l'entrée du site (le bar) à droite).
 - Aspirine (si non allergique) **NON EFFERVESCENT**, 500 milligrammes maximum
 - Eau (si soif, inciter mais ne pas forcer)
 - Défibrillateur

PREVENIR le responsable du jour de la carrière. (Personne à qui la feuille d'inscription a été remise)

- S'assurer de la déco de tous les plongeurs impliqués
- Rassembler tous les plongeurs impliqués pour évacuation préventive éventuelle
- **FAIRE DEGAGER l'ACCES à l'ACCIDENTE** (evacuation du ponton, accès des véhicules de secours,...)
- Récupérer l'équipement de l'accidenté
- Prévoir un accompagnateur
- Remplir la FICHE d'EVACUATION (dans la valise d'Oxy)

PREVENIR :

- Le caisson de recompression de Calmette à Lille **0033/3 20 44 54 91**

Ou

- Dinant, Clinique Ste Anne, tél: 0032 82/22 41 44

Ou

- Charleroi, Hôpital Civil, tél: 0032 71/32 44 20.

Ainsi que Le Président. En cas d'indispo la secrétaire, les autres DP.

PLAN DE SECOURS

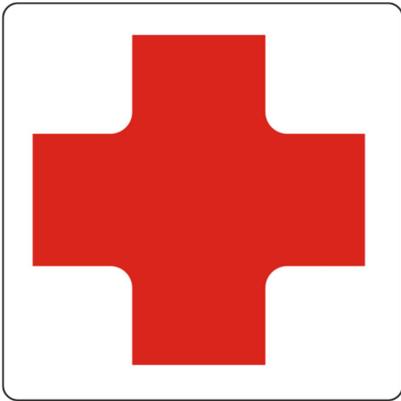
Art 322-78-1 du Code du sport

Carrière de Rochefontaine

1 B

5600 Franchimont (Philippeville)

Coordonnées : **N50°11'59" E4°38'31"**



URGENCE :

Tel : **100**

GSM : 
TOUTES
URGENCES

Donnez calmement :

- Votre nom
- L'adresse : **Carrière de Rochefontaine
1 B, 5600 Franchimont (Philippeville)**

Précisez :

- Accident de plongée
- Nature des faits
- Procédures en cours
 - O2 à 15 litres/ minutes (si nécessaire O2 supplémentaire en entrant dans le bâtiment central à l'entrée du site (le bar) à droite).
 - Aspirine (si non allergique) NON EFFERVESCENT, 500 milligrammes maximum
 - Eau (si soif, inciter mais ne pas forcer)
 - Défibrillateur

PREVENIR le responsable du jour de la carrière. (Personne à qui la feuille d'inscription a été remise)

- S'assurer de la déco de tous les plongeurs impliqués
- Rassembler tous les plongeurs impliqués pour évacuation préventive éventuelle
- FAIRE DEGAGER l'ACCES à l'ACCIDENTE (evacuation du ponton, accès des véhicules de secours,...)
- Récupérer l'équipement de l'accidenté
- Prévoir un accompagnateur
- Remplir la FICHE d'EVACUATION (dans la valise d'Oxy)

PREVENIR :

- Le caisson de recompression de Calmette à Lille **0033/3 20 44 54 91**

Ou

- Dinant, Clinique Ste Anne, tél: 0032 82/22 41 44

Ou

- Charleroi, Hôpital Civil, tél: 0032 71/32 44 20.

Ainsi que Le Président. En cas d'indispo la secrétaire, les autres DP.

PLAN DE SECOURS (LAC BLEU)

Version n° 1

en date du 01/06/2012

Art. A-322-78-1 du code du sport

NOM DU SITE :

LAC BLEU

DESCRIPTIF ET CONDITIONS

DE PLONGEE :

Se reporter à la fiche de sécurité et au règlement du Lac Bleu.

LOCALISATION :

D 46 - Rue Henri Robert - 62100 Reux
Gps : 50° 17' 53" N - 2° 54' 24" E

MATERIEL DE SECOURS :

Matériel de secours et d'assistance (oxygène) :

Au bord du plan d'eau (proche de la mise à l'eau)

Pression O² : Vérifiée le :

Par :

Trousse de secours :

Au bord du plan d'eau (proche de la mise à l'eau)

Contenu vérifié le : Par :

Bouteille de plongée équipée d'un détendeur :

Au bord du plan d'eau (proche de la mise à l'eau)

Défibrateur :

Armoire dans le chalet du CPSMA

NUMEROS D'URGENCE :

112 TOUTES URGENCES

15 SAMU

17 POLICE GENDARMERIE

18 POMPIERS

03 20 44 48 55 CAISSON HYPERBARE LILLE

08 26 20 95 75 SOS MAINS LILLE

08 25 81 28 22 CENTRE ANTI POISONS LILLE

03 21 21 10 10 CENTRE HOSPITALIER ARRAS

06 78 76 89 91 Président LUC

EN CAS D'ACCIDENT GRAVE

La procédure de déclenchement des secours est placée sous la responsabilité du directeur de plongée (art. A322-72 du code du sport) qui réalise ou fait réaliser par des personnes compétentes le sauvetage, l'alerte et les premiers secours exigés par l'état de la victime, jusqu'à l'arrivée des secours médicalisés.

ALERTER

Nous avons un accident de plongée impliquant 1 personne de xx ans de sexe xx

En fonction du cas :

- La victime est **consciente** et présente les symptômes suivants (....)

Nous avons procédé au traitement suivant : (oxygène, aspirine...)

- La victime est **inconsciente et ventile**.

Nous avons procédé au traitement suivant : (oxygène, PLS...)

- La victime est **inconsciente et ne ventile pas**

Nous avons procédé au traitement suivant : (RCP, BAVU, etc...)

PROTEGER ET ORGANISER

Rappeler les plongeurs immergés en utilisant les pédales de rappels situés au chalet.

Surveiller les autres membres de la palanquée de la victime.

Faire ranger le matériel.

Isoler le matériel de la victime.

Remplir la fiche d'évacuation de plongeur qui se trouve en possession du directeur de plongée.

Rendre compte au services de secours de toute évolution de la situation.

Conservé une veille permanente auprès du téléphone.

SECOURIR

La victime est

Consciente

Asseoir ou allonger.

Mettre sous oxygène au masque à haute concentration 15 L/min.

Proposer 500mg d'aspirine (250mg si enfant).

Sécher, couvrir, abriter du vent.

Faire boire de l'eau plate par petites prises.

Questionner (symptômes ressentis, déroulement de plongée, antécédents médicaux etc.).

Noter les signes observables (pâleur, troubles de la parole, vomissements etc.).

Surveiller et rassurer.

Inconsciente et ventile

Aider la ventilation en ouvrant la combinaison.

Position latérale de sécurité.

Mettre sous oxygène 15 L/min.

Sécher, couvrir, abriter du vent.

Contrôler la ventilation en permanence et surveiller attentivement.

Inconsciente ne ventile pas

Dégager le thorax.

Placer sur le dos.

Basculer la tête en arrière.

Pratiquer la RCP 30 compressions suivies de 2 insufflations à l'aide du BAVU connecté à l'oxygène à 15L/min+ DSA.

Contrôler la ventilation tous les 5 cycles.

Relayer souvent les sauveteurs.

N'interrompre le massage que lors de la prise en charge par les équipes spécialisées.

Ne jamais réimmerger une personne accidentée

ASSURANCE :

Cabinet LAFONT service F.F.E.S.S.M. : ZAM du Molinas - 66330 CABESTANY

Tel : 04.68.35.22.26 - Fax : 04.68.35.11.05 - e-mail : contact@cabinet-lafont.com

EVACUATION : remplir la fiche d'évacuation de plongeur